



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 septembre 2020

Anglais et français seulement

---

## Conseil des droits de l'homme

### Quarante-cinquième session

14 septembre-2 octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

**Exposé écrit\* présenté conjointement par Nonviolent Radical Party, Transnational and Transparty, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général, Women's Human Rights International Association, Edmund Rice International Limited, France Libertés: Fondation Danielle Mitterrand, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial, International Educational Development, Inc., organisation non gouvernementale inscrite sur la liste**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[20 août 2020]

---

\* Publié tel quel, dans la/les langue(s) de soumission seulement.



## **Il est temps de traduire en justice les auteurs du massacre de 1988 en République islamique d'Iran**

Nous appelons les Nations unies et ses États membres à enquêter sur le massacre des prisonniers politiques en République islamique d'Iran en 1988 et à demander des comptes aux auteurs de ce « crime contre l'humanité en cours ».

### **Le massacre de 1988**

Suite à une fatwa du Guide suprême, l'ayatollah Khomeiny, à la mi-juillet 1988, plus de 30 000 prisonniers politiques de diverses tendances politiques, pour la plupart affiliés à l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI ou MEK), ont été secrètement exécutés en masse pendant plusieurs mois, à l'issue de simulacres de procès ne durant que cinq minutes. Leurs cadavres ont été aspergés de désinfectant, emballés dans des camions réfrigérés et enterrés de nuit dans des fosses communes à travers le pays.

### **Appel à la responsabilité et à la justice**

Le 17 juillet 2020, Morgan Ortagus, porte-parole du Département d'État américain, a appelé la communauté internationale à mener des enquêtes indépendantes sur le massacre de 1988 et à rendre justice.<sup>1</sup>

Elle a déclaré : « le 19 juillet marque l'anniversaire du début des "commissions de la mort" en Iran. Sur ordre de l'ayatollah Khomeiny, ces commissions auraient fait disparaître par la force, et exécuté de manière extrajudiciaire, des milliers de dissidents prisonniers politiques. L'actuel chef du pouvoir judiciaire iranien et l'actuel ministre de la Justice ont tous deux été identifiés comme d'anciens membres de ces "commissions de la mort". Le pouvoir judiciaire iranien est largement perçu comme manquant d'indépendance et de garanties de procès équitable, et les tribunaux révolutionnaires sont particulièrement connus pour ordonner des violations des droits de l'homme. Tous les officiels iraniens qui commettent des violations des droits de l'homme ou des abus devraient être tenus responsables. Les États-Unis appellent la communauté internationale à mener des enquêtes indépendantes et à rendre justice aux victimes de ces horribles violations des droits de l'homme organisées par le régime iranien. »

### **Les organisations non-gouvernementales (ONG) enquêtent sur le massacre de 1988**

Une enquête en 2017<sup>2</sup> par l'ONG Justice for the Victims of the 1988 Massacre in Iran (JVMI), basée à Londres, a révélé l'identité de 87 membres de la Commission de la mort. Nombre d'entre eux occupent toujours des postes de haut niveau au sein du système judiciaire ou du gouvernement iranien. Parmi eux figurent le chef du pouvoir judiciaire, Ebrahim Raïssi, et le ministre de la Justice, Alireza Avaei.

En 2018, Amnesty International a également enquêté sur le massacre, soulignant que Khomeiny a pris la décision de commettre ce crime contre l'humanité dès qu'il a été contraint d'accepter un cessez-le-feu soutenu par les Nations unies dans la guerre Iran-Irak.

Dans son rapport de 201 pages intitulé "Blood-soaked secrets: Why Iran's 1988 prison massacres are ongoing crimes against humanity"<sup>3</sup>, Amnesty International a demandé aux Nations unies de mettre en place une enquête indépendante pour aider à traduire les responsables en justice.

---

<sup>1</sup> <https://twitter.com/statedeptspox/status/1284216751941652484>.

<sup>2</sup> <https://iran1988.org/new-report-published-1988massacre-iran-evidence-crime-humanity/>.

<sup>3</sup> <https://www.amnesty.org/en/documents/mde13/9421/2018/en/>.

## Conclusions du rapporteur spécial

En 2017, la précédente rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, Asma Jahangir, a informé l'Assemblée générale<sup>4</sup>:

« Au cours des mois de juillet et août 1988, des milliers de prisonniers politiques, d'hommes, de femmes et d'adolescents auraient été exécutés à la suite d'une fatwa émise par le Guide suprême, l'Ayatollah Khomeini. Une commission composée de trois hommes aurait été créée pour dresser la liste des personnes à exécuter. »

« De multiples rapports ont été publiés au fil des ans sur les massacres de 1988. Si le nombre de personnes qui ont disparu et ont été exécutées peut être contesté, il est amplement démontré que des milliers de personnes ont été sommairement tuées. Dernièrement, certaines personnes évoluant dans les plus hautes sphères de l'État ont reconnu l'existence de ces assassinats. Les familles des victimes ont le droit de connaître la vérité au sujet de ces événements et du sort de leurs proches sans craindre de représailles. Elles ont le droit d'intenter une action en justice, ce qui englobe notamment le droit à des investigations efficaces pour établir les faits et à la divulgation de la vérité, et le droit à réparation. »

Le 26 février 2018, le Secrétaire général António Guterres a déclaré au Conseil des droits de l'homme<sup>5</sup>:

« Le HCDH a continué de recevoir des lettres des familles des victimes qui ont été exécutées sommairement ou ont disparu de force au cours des événements de 1988 (...) Le Secrétaire général demeure préoccupé par les difficultés rencontrées par les familles pour obtenir des informations sur les événements de 1988 et par le harcèlement de ceux qui continuent de demander des informations complémentaires sur ces événements.»

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a déclaré aux ONG le 9 mars 2018 :

« Le massacre de 1988, les allégations de massacres en 1988, les exécutions sommaires et les disparitions forcées de milliers de prisonniers politiques - hommes, femmes et enfants - nous avons reçu beaucoup d'informations de votre part (...) Et des recommandations ont été faites aux autorités nationales d'enquêter de manière indépendante et impartiale, bien sûr, compte tenu de toute l'attention accordée à cette question par les familles des victimes.»

## Un massacre en cours

La fatwa émise par le Guide suprême de l'Iran n'a jamais été annulée. Le 25 juillet 2019, dans une interview<sup>6</sup> avec le magazine officiel Mosalas, Mostafa Pour-Mohammadi, conseiller du chef du pouvoir judiciaire et ancien membre des commissions de la mort, a défendu le massacre de 1988 et a déclaré que les militants de l'OMPI nouvellement arrêtés risquaient la peine capitale.

## Des milliers de prisonniers politiques risquent d'être exécutés aujourd'hui

En août 2020, le prisonnier politique Mostafa Salehi a été exécuté par la justice iranienne pour son rôle lors des manifestations antigouvernementales de 2018. Il était l'un des nombreux manifestants à avoir été condamné à mort au cours des derniers mois. Des milliers d'autres manifestants risquent également d'être exécutés secrètement dans les prisons du pays.

<sup>4</sup> <https://undocs.org/A/72/322>.

<sup>5</sup> [https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session37/Documents/A\\_HRC\\_37\\_24.docx](https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session37/Documents/A_HRC_37_24.docx).

<sup>6</sup> <https://youtu.be/uAo6w1QOFqw>.

Depuis la reprise des manifestations en novembre 2019, les autorités iraniennes ont mené la répression la plus sanglante contre les manifestants depuis la révolution islamique de 1979.

L'agence Reuters a rapporté<sup>7</sup> le 23 décembre 2019 : « Après des jours de protestations dans tout l'Iran le mois dernier, le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, semblait impatient. Rassemblant ses hauts responsables de la sécurité et du gouvernement, il a émis un ordre : Faites tout ce qu'il faut pour les arrêter (...) Environ 1500 personnes ont été tuées en moins de deux semaines de troubles qui ont commencé le 15 novembre. »

Des groupes de défense des droits de l'homme estiment que 12 000 manifestants ont été arrêtés.

Le 6 décembre 2019, la Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme Michelle Bachelet a exprimé son inquiétude<sup>8</sup> face au traitement de milliers de détenus, ainsi qu'aux arrestations continues qui auraient lieu dans tout le pays.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a souligné qu'au moins 7 000 personnes auraient été arrêtées en Iran depuis que des manifestations de masse ont éclaté le 15 novembre, et la Haut-Commissaire a déclaré qu'elle était « extrêmement préoccupée par leur traitement physique, les violations de leur droit à une procédure régulière, et la possibilité qu'un nombre important d'entre elles soient accusées de délits passibles de la peine de mort, en plus des conditions dans lesquelles elles sont détenues ».

« Beaucoup de manifestants arrêtés n'ont pas eu accès à un avocat, ce qui signifie que les procédures régulières ne sont pas respectées », a déclaré Mme Bachelet.

Les autorités iraniennes ont menacé d'exécuter les manifestants détenus. Le Wall Street Journal a rapporté<sup>9</sup> le 24 novembre 2019:

« 'Nous avons attrapé tous les mercenaires qui ont explicitement avoué qu'ils étaient des mercenaires des Etats-Unis et de l'OMPI', a déclaré dimanche à Téhéran Ali Fadavi, commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran, aux journalistes, en faisant référence à un groupe d'opposition en exil qui cherche à renverser les dirigeants de Téhéran. »

« 'Le système judiciaire leur donnera la peine maximale', a déclaré M. Fadavi, selon l'agence de presse ISNA. »

En direct à la télévision le 14 janvier 2020, Ahmad Alamolhoda, le représentant du Guide suprême de l'Iran dans la province de Khorassan-Razavi, a qualifié les manifestants antigouvernementaux de « cinquième colonne » de l'ennemi et a déclaré qu'ils devraient être exécutés après des simulacres de procès.

## **L'heure est à l'action internationale**

Les crimes contre l'humanité ne sont pas soumis à la prescription, et même si le massacre de 1988 a été perpétré il y a 32 ans, il est toujours passible de poursuites aujourd'hui. Les responsables iraniens affirment effrontément que la fatwa de Khomeiny est toujours en vigueur contre les opposants appartenant à l'OMPI. Les auteurs du massacre de 1988 sont aujourd'hui au gouvernement et à la tête du pouvoir judiciaire iraniens. Les survivants sont toujours en vie, et les preuves sont toutes facilement accessibles.

Au nom de nos ONG respectives, nous demandons au Conseil des droits de l'homme de prendre des mesures urgentes pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les responsables iraniens et empêcher le massacre des manifestants détenus. Les dirigeants du gouvernement

<sup>7</sup> <https://www.reuters.com/article/us-iran-protests-specialreport/special-report-irans-leader-ordered-crackdown-on-unrest-do-whatever-it-takes-to-end-it-idUSKBN1YR0QR>.

<sup>8</sup> <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25393&LangID=E>.

<sup>9</sup> <https://www.wsj.com/articles/iran-restores-internet-access-as-protests-subside-but-threatens-more-arrests-11574618022>.

iranien doivent faire face à la justice pour avoir commis des crimes contre l'humanité lors de la récente répression massive et des effusions de sang.

Nous pensons que tant que la communauté internationale ne demandera pas aux auteurs du massacre de 1988 de rendre des comptes, les autorités iraniennes continueront à être encouragées à poursuivre la répression en toute impunité contre les manifestants actuels. Les responsables iraniens interprètent le silence et l'inaction de la communauté internationale comme un feu vert pour poursuivre et intensifier leurs crimes.

Nous demandons donc au Conseil des droits de l'homme de mettre en place une commission d'enquête sur le massacre de 1988 et de rendre justice aux victimes de ce crime contre l'humanité.

Nous demandons instamment à la haute commissaire Michelle Bachelet de soutenir le lancement de missions d'enquête indépendantes sur le massacre de 1988 et le récent massacre de manifestants iraniens.

En outre, nous demandons aux procédures spéciales des Nations unies, en particulier au rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, Javid Rehman, et au rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition, Fabian Salvioli, d'enquêter sur le massacre de 1988 en Iran dans le cadre de leur mandat.

---

HANDS OFF CAIN, Nouveaux Droits de l'Homme (France), Justice for Victims of 1988 Massacre in Iran (JVMI), Association des femmes Iraniennes en France (AFIF), Comité de Soutien aux Droits de l'Homme en Iran (CSDHI), Association delle Donne Democratiche Iraniane in Italia, Association of Anglo-Iranian Women in the UK, Iran Libero e Democratico (Italia), Iranian youth association in Switzerland, Association des Réfugiés politiques en France, Associazione Medici e Farmacisti Democratici Iraniani in Italia, Association des jeunes Iraniens pour la démocratie et la liberté-Luxembourg, Association IranRef (Belgique), Iranska Kvinnosamfundet i Sverige (Sweden), Anglo-Iranian Professionals, Association of Iranian Political Prisoners-UK, des ONG sans statut consultatif partage(nt) également les opinions exprimées dans cet exposé.